

AVIS de MARCHÉ

2025_001

Construction d'un atelier mécanique sur le site de la Maison du Parc de Papaïchton

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52 Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Le marché est mono-attributaire.

La procédure de passation pour cette consultation est la procédure adaptée selon les dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 du CCP.

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Le marché a pour objet les travaux de construction d'un atelier mécanique sur le site de la nouvelle maison du Parc Amazonien de la Guyane (en cours de construction au moment de la publication du présent marché).

Lieu d'exécution principal : Papaïchton

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloti

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

45210000 Travaux de construction de bâtiments



6. Variantes

Les variantes sont autorisées, conformément aux stipulations du CCAP

7. Durée du marché

La durée prévisionnelle du marché est de 10 mois à compter de l'ordre de service, dont 2 mois maximum de période de préparation.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2704633&orgAcronyme=d4t>

12. Date limite de réception des offres

Vendredi 7 Mars 2025 à 12h heure de la Guyane

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/>